

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANT(E)S

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT DE CONTENUS POUR UNE FORMATION EN « PILOTAGE ET GESTION DE L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS »

PRESENTATION DU POLE DE DAKAR DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DE L'EDUCATION DE L'UNESCO (IIPE-POLE DE DAKAR)

Le Pôle de Dakar, situé à Dakar, au Sénégal, est le bureau africain de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIPE). L'IIPE est un institut spécialisé dont le mandat est de renforcer la capacité des États membres de l'UNESCO à planifier et à gérer leurs systèmes éducatifs. Le Pôle de Dakar est réputé pour ses analyses du secteur éducatif et aide les pays africains à élaborer des plans crédibles de développement des systèmes éducatifs dans le cadre de l'agenda 2030 pour l'éducation. Par une approche de renforcement des capacités, le Pôle de Dakar contribue à la production d'analyses diagnostiques, de plans sectoriels et d'outils pédagogiques qui contribuent à des politiques éducatives plus pertinentes et durables. Le Pôle de Dakar est également activement impliqué dans la production de connaissances pour le secteur de l'éducation en Afrique. Plus d'informations sur ses activités peuvent être trouvées sur le lien suivant : Pôle de Dakar.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA CONSULTATION

L'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels (EFTP) connaissent ces dernières années un regain d'attention, qui s'explique par une plus grande prise de conscience par les gouvernements des pays et les partenaires techniques et financiers (PTF) de son importance. En effet, non seulement l'EFTP constitue un élément de la politique éducative mais contribue aussi « au développement durable en rendant capables les individus, les organisations, les entreprises et les communautés et en favorisant l'emploi, le travail décent et l'apprentissage tout au long de la vie de manière à promouvoir une croissance économique inclusive et durable, ainsi que la compétitivité, l'équité sociale et la viabilité environnementale »¹. Cependant, malgré les efforts consentis pour réaliser l'expansion de l'EFTP et améliorer son efficacité, les difficultés restent nombreuses et sont de divers ordres (pilotage, organisationnel, financier, adaptabilité à la transformation économique et à l'évolution technologique, attractivité, insertion des formés, etc.).

Fort de ce constat, et conscient que le sous-secteur de l'EFTP dispose de particularités qui lui sont propres en termes de gestion et de pilotage, l'IIPE-Pôle de Dakar souhaite développer une formation en *Pilotage et gestion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels* (PGEFTP) pour contribuer aux efforts des pays africains dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation et de formation. Cette formation a pour but de renforcer les capacités des gestionnaires nationaux de dispositif d'EFTP en pilotage et en gestion du sous-secteur, en lien avec les besoins du marché de l'emploi et arrimés au pilotage d'ensemble du système éducatif, afin de permettre une meilleure contribution de l'EFTP au développement économique et durable des pays du continent.

¹ Tiré de la Recommandation concernant l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) (2015) de l'UNESCO.

Cette formation, qui sera dispensée sur un mode mixte, c'est-à-dire à distance mais avec deux regroupements en présentiel, serait à priori décomposée en quatre modules²:

- Module 1 : « L'EFTP : Spécificités, enjeux et défis » ;
- Module 2 : « Eléments d'analyse du marché du travail » ;
- Module 3 : « Coûts et financement de l'EFTP » ;
- Module 4 : « Planification stratégique et opérationnelle et contribution à la mise en œuvre des réformes en formation professionnelle ».

Le processus de développement du contenu pourrait cependant aboutir à l'affinement de l'architecture des modules.

Dans ce cadre, L'IPE-Pôle de Dakar souhaite contracter **plusieurs expert(e)s consultant(e)s pour participer à la conception et au développement des contenus de la formation en Pilotage de l'enseignement et la formation techniques et professionnels.**

Les personnes intéressées par la conception et le développement des contenus de la formation peuvent candidater à titre individuel, pour le développement d'un ou deux modules maximum. Notons cependant que l'IPE se réserve le droit de répartir la charge de conception et de développement des contenus comme il jugera plus pertinent de le faire.

TACHES ET RESPONSABILITES DES CONSULTANT(E)S

Chaque consultant(e) devra, sous l'autorité du Coordonnateur de l'IPE-Pôle de Dakar, sous la supervision directe de la responsable des formations et du chef de la plateforme d'expertise en formation professionnelle de l'IPE-Pôle de Dakar et **en collaboration avec le consultant en pédagogie** recruté spécifiquement pour les appuyer, assurer la conception et le développement des contenus du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle applique.

Plus spécifiquement, chaque consultant(e) aura pour tâches de :

- Elaborer le plan de déroulement (ou plan détaillé) du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle applique, qui servira de référence pour le développement du contenu dudit module. Ce plan présente la structure du module (son organisation en activités et sous-activités) et contiendra, entres autres :
 - ✓ La description du module ;
 - ✓ L'objectif général ;
 - ✓ Les objectifs détaillés ;
 - ✓ L'ordre (séquençage) dans lequel les objectifs doivent être atteints ;
 - ✓ La description des activités pédagogiques, des composantes multimédias et des critères d'évaluation de chaque séquence ou objectif pédagogique, etc. ;
 - ✓ La description des modalités de cours.
- Développer le contenu du (des) module(s) pour le(s)quel(s) il/elle applique. Ce contenu peut consister en des matériels simples (c'est-à-dire avec peu ou pas d'interactivité ou de multimédia, comme des documents PDF structurés) ou combinés avec d'autres matériels (p. ex. des fichiers audio ou vidéo), des tests et des devoirs.
- Etablir la liste des références bibliographiques liées à la thématique considérée.

² Voir en Annexe II pour plus de détails.

Notons que pour la conception et le développement des contenus, le/la consultant(e) doit tenir compte de, et s'appuyer sur, les ressources qui existent au sein de l'IPE, mais aussi au sein de l'UNESCO de façon générale et à l'extérieur, tout en les adaptant à la réalité de l'EFTP et en les améliorant au besoin. L'annexe I liste, de manière non exhaustive, les ressources disponibles qui seront fournies aux consultant(e)s.

PROFIL DES CONSULTANTS

Les candidat(e)s pour cette consultation devront remplir les conditions suivantes :

Formation

Les consultant(e)s doivent être titulaires d'un diplôme universitaire (au minimum master ou équivalent) en sciences sociales (sociologie, sciences politiques, sciences économiques, etc.), en sciences de l'éducation (économie de l'éducation, formation des adultes, formation professionnelle, etc.) ou dans tout autre domaine pertinent lié au(x) module(s) pour le(s)quel(s) ils/elles appliquent.

Expérience professionnelle

- ✓ Avoir au moins 5 années d'expérience avérée, en particulier en Afrique, dans le(s) domaine(s) lié(s) au(x) module(s) pour le(s)quel(s) ils/elles appliquent ;
- ✓ Une expérience dans la conception et le développement de contenu de formation, notamment en EFTP, est souhaitable ;
- ✓ Une expérience en consultation internationale est un atout.

Compétences

- ✓ Excellente connaissance de la problématique de l'éducation, et notamment de la problématique de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), dans le contexte des pays africains ;
- ✓ Excellentes compétences en communication orale et écrite en français ;
- ✓ Capacité à travailler dans des équipes pluridisciplinaires et multiculturelles.

METHODE DE TRAVAIL AVEC L'IPE-POLE DE DAKAR

La méthode de travail proposée pour la réalisation de la consultation est la suivante :

1. Participation à un atelier de cadrage de trois jours à l'IPE-Pôle de Dakar pour définir les contours de la consultation et stabiliser une démarche méthodologique d'élaboration du (des) module(s) ;
2. Analyse par le (la) consultant(e) des ressources fournies par l'IPE-Pôle de Dakar (voir la liste en annexe I) ;
3. Recherche et analyse par le (la) consultant(e) de toute autre documentation complémentaire en rapport avec l'objectif de la consultation ;
4. Entretien, direct ou par Skype, entre le (la) consultant(e) et les personnes ressources identifiées par l'IPE-Pôle de Dakar (à l'IPE, à l'UNESCO-Siège, à l'UNESCO-Dakar, à l'IFE, à l'ETF, actifs au réseau Formation Agricole et Rurale (FAR), le (la) consultant(e) en pédagogie, etc.) qui appuieront et guideront le consultant dans sa tâche de conception et de développement du (des) module(s) ;

5. Entretien, direct ou par Skype, avec des cadres du secteur public et du secteur privé ayant les profils ciblés par la formation au Sénégal ou dans d'autres pays à convenir avec l'IPE-Pôle de Dakar ;
6. Soumission par le (la) consultant(e) de la première ébauche du (des) du plan de déroulement du (des) module(s) à l'IPE-Pôle de Dakar, pour leurs commentaires ;
7. Entretien entre le (la) consultant(e) et les personnes ressources pour discuter des commentaires émis ;
8. Soumission par le (la) consultant(e) du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s) révisé(s) et de la première ébauche du (des) module(s) à l'IPE-Pôle de Dakar pour commentaires ;
9. Entretien, direct ou par Skype, entre le (la) consultant(e) et les personnes ressources pour discuter des commentaires émis ;
10. Soumission par le (la) consultant(e) de la version finale du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s), de la version révisée du (des) contenus du (des) module(s) et ainsi que des ressources complémentaires à l'IPE-Pôle de Dakar ;
11. Participation à un atelier de validation des contenus de la formation ;
12. Elaboration et soumission par le (la) consultant(e) des livrables finaux ;
13. Validation des livrables finaux par les personnes ressources ;
14. Soumission par le (la) consultant(e) du rapport de consultation.

LIVRABLES

Il est attendu de chaque consultant(e) à la fin de la consultation :

1. Le plan de déroulement du (des) module(s) ;
2. Le(s) contenu(s) de(s) module(s) de formation développé(s) ;
3. Les ressources complémentaires au(x) module(s) de formation (présentations Powerpoint, fichiers audio, fichiers vidéos, fichiers de support tels que les exercices de démonstration, énoncés de devoirs, corrigés-types de ces devoirs, etc.) ;
4. Un rapport global sur la consultation menée contenant, entre autres, le point sur les difficultés majeures rencontrées, des recommandations, etc.

CALENDRIER

La consultation se déroulera sur la période **de janvier à juin 2019**, selon le calendrier prévisionnel suivant :

ACTIVITES	DATES/PERIODES
1. Atelier de cadrage de la mission à Dakar (les consultants mobilisés, les experts de l'IPE-Pôle de Dakar et les partenaires éventuellement disponible), y compris finalisation du calendrier	Du 25 au 27 février 2019

2. Soumission d'une première version du (des)plan(s) détaillé(s) du (des)module(s) par le (la) consultant(e)	17 mars 2019
3. Transmission par l'IPE-Pôle de Dakar de ses commentaires au/à la consultant(e)	31 mars 2019
4. Prise en compte des commentaires et soumission par le (la) consultant(e) du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s) révisé(s) et de la première ébauche du (des) contenu(s) du (des) module(s) à l'IPE-Pôle de Dakar pour commentaires	21 avril 2019
5. Transmission l'IPE-Pôle de Dakar de ses commentaires au/à la consultant(e)	06 mai 2019
6. Soumission par le (la) consultant(e) de la version finale du (des) plan(s) de déroulement du (des) module(s), de la version révisée du (des) contenus du (des) module(s) et ainsi que des ressources complémentaires à l'IPE-Pôle de Dakar	26 mai 2019
7. Atelier de validation des modules de formation	11 et 12 juin 2019
8. Soumission par les consultants des livrables finaux	30 juin 2019

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées par cette consultation doivent soumettre à l'IPE-Pôle de Dakar un dossier de candidature composé des pièces suivantes :

1. Un curriculum vitae mis à jour et détaillé ;
2. Une lettre de manifestation d'intérêt détaillant, entres autres, **le choix du (des) module(s) pour lesquels ils/elles appliquent**, leurs compétences pour la réalisation des tâches décrites ci-dessus, leur expérience professionnelle, notamment en matière d'élaboration de contenu de formation, ainsi que leur maîtrise des problématiques de l'EFTP en Afrique. A rappeler que chaque consultant(e) peut appliquer pour un, ou maximum deux, des modules suivants :
 - **Module 1 : L'EFTP : Spécificités, défis et enjeux** : L'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) ;
 - **Module 2 : Eléments d'analyse du marché du travail** : Analyse du marché du travail, analyse des politiques publiques d'emploi, analyse de l'adéquation éducation/formation-emploi ;
 - **Module 3 : Coût et financement de l'EFTP** : Financement de l'éducation, financement de l'EFTP ;

- **Module 4 : Planification stratégique et opérationnelle et contribution à la mise en œuvre des réformes en formation professionnelle** : Planification des politiques d'EFTP, Elaboration de plans d'actions opérationnels pour l'EFTP.
3. Une note méthodologique indiquant la compréhension de la commande et la démarche de travail pour aboutir aux résultats attendus, y compris la prise en compte des ressources existantes et leur adaptation à la réalité de l'EFTP. Dans la note méthodologique le (la) candidat(e) doit également confirmer son engagement/sa disponibilité par rapport aux délais prévisionnels envisagés pour la réalisation de la mission ;
 4. Une proposition financière.

Toute la documentation requise doit être présentée en Français.

Suite à l'analyse des dossiers reçus, l'IIPE-Pôle de Dakar contactera les candidats remplissant les exigences pour un entretien. Les candidats pourront éventuellement être soumis à un test écrit.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés **au plus tard le 27 janvier 2019 à minuit heure de Dakar (GMT)**, à l'adresse suivante : consultantspgeftp@poledakar.iiep.unesco.org. Prière d'indiquer « Consultant – Contenu de formation PGEFTP » en objet de l'email.

ANNEXE I : LISTE DES RESSOURCES A FOURNIR AUX CONSULTANT(E)S

- La maquette de la formation en « Pilotage et Gestion de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnels » ;
- L'étude d'opportunité de la formation en « Pilotage et Gestion de l'Enseignement et la Formation Techniques et Professionnelles » ;
- Diverses productions de l'IPE-Pôle de Dakar, dont :
 - ✓ Rapports d'identification et d'analyse des freins à la mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire, en Mauritanie et au Sénégal ;
 - ✓ Démarche d'identification des freins à la mise en œuvre des politiques de formation professionnelle ;
 - ✓ Rapport de l'atelier « Faire des partenariats publics-privés en formation professionnelle un levier de l'émergence économique en Afrique » ;
 - ✓ Acteurs et partenariats dans le secteur de la formation professionnelle ;
 - ✓ Toute autre publication de l'IPE-Pôle de Dakar qui pourrait être utile au développement du contenu de la formation ;
 - ✓ Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle en éducation vol1 (chapitre 3 sur les coûts et le financement) ;
 - ✓ Le Guide méthodologique pour l'analyse sectorielle en éducation vol2 (les chapitres 8 et 10 sur l'EFTP et l'enseignement supérieur) ;
 - ✓ Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations éducation/formation-emploi ;
 - ✓ Méthodologie des comptes nationaux de l'éducation ;
 - ✓ Module sur les modèles de simulation financière du PSGSE ;
 - ✓ Cours sur la planification stratégique de l'IPE-Paris ;
 - ✓ Guidelines for Education Sector Plan Preparation ;
 - ✓ Knowing and doing vocational education and training reform: Evidence, learning and the policy process; International Journal of Educational Development Volume 32, Issue 5, September 2012, Pages 696-708 ;
 - ✓ Le point sur Shanghai, suivi du troisième congrès international sur l'EFTP ;
 - ✓ De Shanghai à Tangshan, Le Consensus de Shanghai actualisé : travailler ensemble pour réaliser l'agenda Éducation 2030 ;
 - ✓ Stratégie de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) (2016-2021) ;
 - ✓ Stratégie Continentale de l'Education en Afrique, CESA 2016-2025.

1. Bénéficiaires/Profils d'entrée des participants

La formation en Pilotage et gestion de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (PGEFTP) est destinée à des adultes. Elle accueillera des responsables, prioritairement africains, impliqués dans le pilotage et la gestion des dispositifs nationaux de l'EFTP, qui souhaitent améliorer leurs connaissances, compétences et pratiques. Plus précisément, sans s'y limiter, cette formation est à destination des gestionnaires des dispositifs d'EFTP africains :

- Des ministères en charge de l'EFTP et des ministères partenaires (finances, économie, emploi/travail, agriculture, santé, etc.) ;
- Des dispositifs d'ingénierie de formation (cadre de certifications, ...) ;
- Des services d'inspection de l'EFTP ;
- Des structures d'enseignement et de formation techniques et professionnels ;
- Des dispositifs de formation des formateurs ;
- Du secteur privé (entreprises) ;
- Des partenaires sociaux (fédérations professionnelles et organisations d'employés), etc.
- Des Organisations Non Gouvernementales (ONG) ;
- Des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Etc.

... tels que :

- Responsable dans une direction technique d'un ministère impliqué dans l'EFTP ;
- Directeur ou coordonnateur technique d'un établissement d'EFTP ;
- Responsable formation dans une organisation professionnelle ou une entreprise privée ;
- Assistant technique en EFTP chez un organisme de coopération internationale ;
- Chef de projet de formation professionnelle dans une ONG ou un PTF.

... et qui ont un rôle fonctionnel suivant :

- Dirige ou gère des systèmes et/ou des institutions de l'EFTP ;
- Elabore ou met en œuvre des politiques et des stratégies d'EFTP ;
- Assure le suivi et l'évaluation de politiques et stratégies pour l'EFTP ;
- Développe des réseaux et des partenariats en EFTP.

Conditions d'accès supplémentaires

Les candidats admis dans la formation PGEFTP devront au minimum :

- Avoir une bonne connaissance du français ;
- Etre en poste dans une institution œuvrant pour le développement de l'EFTP en Afrique ;
- Avoir l'intérêt à impulser des changements au sein d'une institution de l'EFTP, grâce à une dynamique d'action collective visant à transformer les pratiques ;

- Avoir une bonne maîtrise de l’outil informatique et en particulier, des outils Microsoft office ;
- Avoir entre 18 et 55 ans.

2. Modalités de délivrance

La formation PGEFTP est de moyenne durée (environ 6 mois) et est organisée en mode-mixte (en FOAD et en présentiel) pour une meilleure adaptation aux contraintes des professionnels en emploi. Elle articule théorie et pratiques (un projet professionnel est prévu dans la formation) et adopte une approche multidisciplinaire pour amener les professionnels à développer des compétences spécialisées en lien avec les besoins du terrain.

Cette formation donne accès à une attestation de réussite aux participants/apprenants qui auront validé la formation et auront ainsi acquis des compétences de gestionnaire de l’EFTP.

3. Compétences et acquis au terme de la formation

A l’issue de la formation, les participants seront capables de :

- Décrire et expliquer les spécificités, défis et enjeux de l’EFTP, en particulier dans le contexte africain, et les approches nationales et régionales permettant de faire face à ces principaux défis et enjeux pour l’amélioration du système ;
- Identifier et analyser les politiques et stratégies nationales et régionales de mise en œuvre des politiques d’EFTP ;
- Décrire et analyser l’environnement socio-politique et socio-économique dans lequel se développent les dispositifs d’EFTP nationaux ;
- Mobiliser un corpus de savoirs et compétences spécialisés pour piloter et gérer la politique de l’EFTP, au niveau central et déconcentré ;
- Mobiliser un corpus de savoirs et compétences spécialisés pour mettre en œuvre la politique de l’EFTP, au niveau central et déconcentré.

4. Contenus de la formation

La formation en *Pilotage et gestion de l’enseignement et la formation techniques et professionnels* comprend quatre modules, décrits ci-dessous.

Module 1 : L’EFTP : Spécificités, enjeux et défis

La connaissance des spécificités, enjeux et défis de l’EFTP est importante pour concevoir des politiques qui permettront à ce sous-secteur de jouer son rôle de façon optimale dans le développement durable des pays.

Ce module explique les fondements de l’EFTP et ses spécificités, en ce qui concerne notamment ses modes d’organisation, d’enseignement et d’évaluation, le lien avec le marché du travail (y compris le secteur informel), les modes de gouvernance et de financements, etc. Le module présente également les enjeux de l’EFTP, qui étant au carrefour des mondes éducatif, professionnel et de politique économique et sociale territoriale, est appelé à jouer un rôle important dans le développement économique des pays. En effet, l’EFTP comme composante du système d’éducation et de formation des pays, doit contribuer à la production et la valorisation de compétences spécifiques et pratiques qui devraient être à même de répondre aux besoins du marché du travail. Le module présente ensuite les grands défis de l’EFTP, notamment :

- L'image/la perception qu'a le grand public de l'EFTP ;
- La complexité de la mobilisation de moyens pour ce sous-secteur et la nécessité d'innover et de diversifier les mécanismes de financement ;
- La mise en place de cadres pérennes assurant une réelle implication des acteurs du secteur économique privé dans tout le processus d'EFTP ;
- La nécessaire implication d'un grand nombre de Ministères sectoriels dans la gestion de l'EFTP (par exemple, le Ministère de l'agriculture, le Ministère de la santé, etc.) ;
- Le lien avec les autres sous-secteurs du système éducatif, notamment dans la gestion des flux, etc.

Enfin, ce module présente des orientations sur les approches susceptibles de relever les défis de l'EFTP, à partir de son bilan général en Afrique et de bilans spécifiques aux pays.

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Décrire et expliquer les spécificités de l'EFTP (la gouvernance multi-acteurs de l'EFTP, les modalités de cette gouvernance et l'animation, à tous les échelons : national, branche, territorial, centre, du dispositif, etc.) ;
- Lister et distinguer le rôle et les intérêts des différents acteurs de l'EFTP ;
- Lister et discuter les principaux défis et enjeux de l'EFTP, en particulier dans le contexte africain ;
- Démontrer le rôle de l'EFTP dans le développement socioéconomique des pays ;
- Identifier et analyser les approches nationales et régionales permettant de faire face à ces principaux défis et enjeux pour l'amélioration du système ;
- Identifier et analyser les politiques et stratégies nationales et régionales de mise en œuvre des politiques d'EFTP ;
- Elaborer un cadre d'analyse des leviers d'un système EFTP efficient et efficace ;
- Lier la gestion des flux des autres niveaux d'enseignement vers les dispositifs d'EFTP ;
- Lister et expliquer les indicateurs de base utilisés dans l'analyse de l'EFTP.

Module 2 : Eléments d'analyse du marché du travail

Le marché du travail bénéficie des produits issus du système d'éducation et de la formation en général, et donc de l'EFTP notamment. Son analyse offre la possibilité, entre autres, de mettre en exergue le contexte dans lequel s'insèrent les diplômés. Ce contexte, qui est en constante mutation, engendre des créations et des suppressions régulières d'emploi, en lien avec la modernisation des économies. Les fournisseurs de services d'éducation et de formation ont donc besoin de savoir quelles sont les nouvelles compétences demandées par le marché du travail afin de déterminer quels programmes d'études il convient d'actualiser, de développer et voire même de supprimer.

Ce module présente les principaux outils utilisés pour analyser le marché du travail dans le contexte africain. Il est construit de manière à discuter des grandes structurations du marché du travail (secteurs formel et informel, activités productives et activités de subsistance, branches d'activités, catégories socioprofessionnelles, secteurs institutionnels, ...) et apporte des indications sur les facteurs à prendre en considération lors du développement de l'offre d'EFTP. À chaque étape de l'analyse, le module liste les différentes approches disponibles, éventuellement les indicateurs clés associés et indique les sources de données nécessaires à leur calcul. Le module traite également des différentes méthodes généralement utilisées pour anticiper et identifier les besoins en compétences du marché du travail.

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Décrire et analyser le fonctionnement de l'organisation économique nationale et régionale ;
- Décrire et expliquer le fonctionnement des lois du marché du travail ;
- Rappeler et expliquer la définition du marché du travail, ses caractéristiques et ses principaux agrégats ;
- Expliquer le fonctionnement du marché du travail et ses processus de segmentation ;
- Décrire et analyser le fonctionnement de l'organisation d'une entreprise ;
- Collecter, traiter et analyser l'information sur les principaux secteurs d'activité et analyser la dynamique du tissu économique d'un territoire
- Analyser la situation actuelle en terme d'adéquation (ou d'inadéquation) de l'offre de formation à la demande du marché du travail
- Utiliser différentes méthodes et approches d'identification et d'anticipation des besoins en formation pour une adéquation avec les besoins en compétences du marché du travail ;
- Appliquer les démarches de conception et de réalisation d'un référentiel de métier-compétences et comprendre le lien avec le système des certifications professionnelles.

Module 3 : Coûts et financement de l'EFTP

La question du financement est capitale dans les processus de planification d'un sous-secteur de l'éducation. Ces processus intègrent des questions d'arbitrage et visent à définir des politiques crédibles pour le développement dudit sous-secteur, en adéquation directe avec le développement des autres-sous-secteurs du système d'éducation et de formation.

Ce module aborde les questions de calcul de coût unitaire (public et privé) de l'EFTP ainsi que ses différents mécanismes de financement spécifiques (taxes, partage de coût à travers l'apprentissage et autres contribution de l'entreprise, ressources générées des établissements en contrepartie de services offerts, etc.) ainsi que les mécanismes d'allocation de ces ressources (dotation de l'état, fonds, etc.). Le module présente également les différentes options de financement pour l'expansion de l'EFTP dans les pays africains. Enfin, le module aborde les simulations macro financières pour le développement de l'EFTP en lien direct avec le marché du travail et en lien avec les autres sous-secteurs du système éducatif à travers des modèles de simulation financière. Cet outil permet de mettre en regard les choix opérés afin de déterminer la viabilité de ces derniers.

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Comprendre les arbitrages intra sectoriels et la place qu'occupe l'EFTP dans le financement global du secteur de l'éducation et de la formation
- Distinguer les différents types de dépenses (salaires, fonctionnement, investissements)
- Déterminer les coûts et les bénéfices de l'EFTP ;
- Identifier et expliquer les types de financement de l'EFTP qui existent ;
- Identifier et utiliser les outils et approches de financement et de partage des coûts entre les secteurs public et privé ;
- Construire des scénarii pour le financement de l'EFTP et faciliter des arbitrages à l'intérieur même du sous-secteur de l'EFTP et en lien direct avec les arbitrages au niveau sectoriel global ;

- Contribuer à l'orientation des choix de politiques publiques ainsi qu'au développement de politiques opérationnelles d'EFTP.

Module 4 : Planification stratégique et opérationnelle et contribution à la mise en œuvre des réformes en formation professionnelle

Une fois que sont sues les spécificités, enjeux et défis de l'EFTP, qu'une analyse du marché du travail a permis d'anticiper et identifier les besoins en compétences du marché du travail et que les coûts du système d'EFTP voulu sont connus, ainsi que ses modes de financement, il est possible de procéder à une planification pour le sous-secteur. Cette planification doit viser à aboutir ultimement à une mise en œuvre réussie, i.e. efficace et efficiente, des politiques (rénovées) d'EFTP élaborées par les décideurs politiques au plus haut niveau de l'Etat. Cette planification, primordiale, sera d'abord effectuée au niveau stratégique, afin d'orienter les efforts vers une vision commune des politiques, puis au niveau opérationnel, de façon à préciser et détailler les processus par lesquels seront mis en œuvre la planification stratégique, dans une perspective globale de gestion axée sur les résultats.

Ce module explique comment les politiques d'EFTP se traduisent en stratégies, puis, comment les stratégies se traduisent à leur tour en plans d'actions opérationnels. Le module aborde aussi les questions de suivi, contrôle et évaluation, importantes pour l'atteinte des objectifs et résultats attendus, et introduit notamment dans ce sens une démarche visant à identifier et à analyser les freins qui entravent la bonne mise en œuvre des réformes de l'EFTP. L'objectif de cette analyse des freins est de mettre en place des actions méthodiques visant à lever lesdits freins pour une opérationnalisation efficace et efficiente de la politique, mais aussi d'améliorer la planification des politiques.

A la fin de ce module, les participants seront capables de :

- Elaborer des stratégies d'EFTP à partir des politiques d'EFTP ;
- Elaborer des plans d'action opérationnels à partir de stratégies d'EFTP ;
- Appliquer les méthodes de suivi, contrôle et évaluation afin de diagnostiquer et analyser le dispositif d'EFTP (RH, PPP, etc.), et en particulier, appliquer la démarche d'identification et d'analyse des freins dans l'opérationnalisation des politiques renouvelées de l'EFTP (analyse causale, analyse des rôles, analyse des écarts de capacités) ;
- Expliquer les différents axes d'appui à la mise en œuvre d'une politique d'EFTP renouvelée (mise en réseau des acteurs de l'EFTP, développement de partenariats publics-privés, développement de savoir-faire, réseautage entre pays, mutualisation des ressources et outils de la formation professionnelle, gouvernance et contractualisation, etc.) ;
- Expliquer et suivre le processus de construction de partenariat-public-privé (PPP).

5. Profils de sortie des participants/apprenants

Les participants/apprenants qui auront validé la formation recevront une attestation de réussite. Ces participants/apprenants auront acquis des compétences de gestionnaire de l'EFTP.